

Le Châble, le 7 juillet 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Deslarzes Daniel pour la construction d'un couvert et l'agrandissement d'un chalet sur la parcelle n° 11797, folio n° 55, zone résidentielle R3, lieu-dit Galland à Versegères, coord. 1101501/2583909.

M. Troillet Nicolas par Schaer et Saudan Architecture SA pour l'aménagement d'une place de parc et d'une terrasse sur la parcelle n° 16451, folio n° 92, zone résidentielle R3, à Medières, coord. 1104324/2583451.

Mme Michellod Elisabeth pour la reconstruction d'un bâtiment sur la parcelle n° 17576, folio n° 16, hors zone à bâtir, lieu-dit Charençon au Châble, coord. 1103988/2580123.

SL Favela SA par Fima Architecture SA pour la modification du projet autorisé n°490.16 (modification en façade, réaménagement intérieur et création d'un velux et d'une cheminée) sur la parcelle n° 18435, folio n° 45, zone résidentielle R1, lieu-dit Probe à Villette, coord. 1102953/2583089.

Mme et M. Staner Sylvie et Dan par Métrailler J.-P. Architecture pour l'agrandissement d'un chalet existant et la modification de façade sur la parcelle n° 4992, folio n° 137, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Planalui à Verbier, coord. 2583341/1106040.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs,
nos salutations distinguées.